



Paris, le 12 novembre 2012

Modernisation de l'action publique (MAP) : Nouveau vocabulaire, nouvelles instances, nouvelles structures... mais quoi de neuf pour les DDI?

Dans la droite ligne du séminaire gouvernemental sur la "modernisation de l'action publique" organisé le 1er octobre dernier, le Conseil des ministres du 31 octobre a entériné la mise en place des "outils" nécessaires à la déclinaison de cette nouvelle politique... si tant est qu'elle soit vraiment nouvelle !

Au menu de ces nouveaux « outils », à noter en particulier :

- la création d'un "comité interministériel pour la modernisation de l'action publique" présidé par le Premier ministre, ayant vocation à se réunir tous les trimestres, avec une première réunion annoncée pour le mois de décembre (pour en savoir plus sur sa composition et ses attributions: lire le décret du 30 octobre 2012 → *ici*),
- la mise en place d'un "secrétariat général pour la modernisation de l'action publique" (SGMAP) chargé du pilotage de la mise en œuvre de la MAP, rattaché au Secrétaire Général du Gouvernement et placé fonctionnellement auprès de la ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique (pour en savoir plus sur sa composition et ses attributions: lire le décret du 30 octobre 2012 → *ici*).

Ce « SGMAP » regroupera plusieurs directions et services, à commencer par une "direction interministérielle pour la modernisation de l'action publique" qui vient remplacer la non-regrettée direction générale à la modernisation de l'État (la fameuse DGME instigatrice de la RGPP), mais aussi la direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'État (la DISIC) ainsi que la mission chargée de la mise à disposition des données publiques (Etalab). Si l'on ajoute à cela l'intégration d'un service « coordination » comprenant la mission « coordination interministérielle de l'administration déconcentrée de l'État », on comprendra vite que cette nouvelle structure est appelée à occuper une place centrale dans l'écriture de l'avenir des DDI !

**FORCE OUVRIERE saura peser dans ce nouveau concert pour que la MAP ne soit pas une RGPP « relookée » pour les DDI...
...d'autant plus que nos premières analyses semblent démontrer que le risque est bien présent !!!
Pour s'en convaincre, lire l'analyse FO de la « feuille de route de la MAP » (->*ici*)**

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris